

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 42

Artikel: Sous les drapeaux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210732>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Sommaire du N° du 17 octobre 1914 : Vendanges (André Theuriet). — Sous les drapeaux. — La vigne. — Pour te guérir (Adam Billaud). — Le farcé à Biron (S. G.). — Les noms de guerre de nos crûs (W. Baud). — Les almanachs. — Lo novi. — Canton de Vaud, si beau (Jules Seurre). Au guichet (L. M.). — Récréation scientifique (A. Héraud). — Tort et tort (Pons de Verdun).

VENDANGES

Lorsque, les coudes sur la nappe,
Je bois le vin, fils de la grappe,
C'est toujours vous que je revois,
O vignes des côtes natales,
Dont les ceps en lignes égales
Montent des prés jusques aux bois !

Dans les brunes terres d'argile
Où l'hyacinthe de Virgile
Répand son parfum doux et fort.
Le plant nouveau à branche torse,
Avec sa rude et noire écorce,
Au mois de mars a l'air d'un mort.

Mais en avril la sève affleure
Aux bourgeois du sarmant qui pleure ;
La feuille en mai pousse à foison ;
Une odeur de vigne fleurie,
Dans les nuits de juin se marie
Aux senteurs de la fenaison.

Déjà le maillet qui travaille
Les flancs ventrus de la futaie
Résonne dans les vendangeoirs...
Le grain vert se gonfle et septembre
Voit les raisins blonds comme l'ambre
Mûrir auprès des raisins noirs.

O vendanges ! Sur les collines,
Les voix mâles ou féminines
Roulent de ravin en ravin.
De la cuve qui bout et fume,
Et du pressoir rouge d'écume
Jaillit, comme un ruisseau, le vin !

Salut, vin léger de nos côtes !...
Il suffit que chez de vieux hôtes
Je boive un trait de sa liqueur,
Pour que le temps passé renaisse...
Tout ressuscite, et ma jeunesse,
Joyeuse, me remonte au cœur !

André THEURIET.

SOUS LES DRAPEAUX

DEPUIS plus de deux mois, séparés de leur famille et de leurs amis, privés des douceurs de chez soi, arrachés au licou des habitudes bien-aimées, vous devinez si nos soldats ont saisi avec les quatre doigts et le pouce le congé de dix jours qui leur a été accordé. Et comme ils ont vite substitué l'habit civil quelconque, tout humble soit-il, à la vareuse râpée et poussiéreuse, et le chapeau de paille ou de feutre au lourd et disgracieux képi encapuchonné.

Est-ce à dire que le service de la patrie, qu'ils vont reprendre lundi, leur soit insupportable ? Non point. Ce qui leur pèse le plus, c'est le souci qu'ils ont et des leurs, auxquels il faut du pain quand-même, et de leurs affaires, en souffrance. Et cette inquiétude est la compagne trop fidèle de leurs longues marches ou de

leurs interminables factions solitaires. Seul, le lourd sommeil, qu'assure le grand air et la fatigue, ou l'exercice, qui annihile la pensée et l'intelligence, les affranchit un moment de cette pénible obsession.

Et puis ils trouvent le temps long, bien long. Les heures sont rapides à qui travaille. « Nous voudrions-nous battre ! » s'écriait un de nos soldats que l'inaction et l'ennui tenaillaient. Et cela se comprend. Ils n'ont plus la notion du jour ou de l'heure, ceux qui, là-bas, courent au feu et sous la mitraille. Il faut vaincre ou mourir ! C'est tout ce que l'on sait ; c'est tout ce qui importe.

Mais, lundi, fidèles au devoir, nos soldats reprendront le sac et le fusil et s'en retourneront résignés, sinon joyeux, à la frontière.

C'est pour la patrie !

Parfois quelque plaisante aventure ou mésaventure vient rompre la monotonie du service. Et l'on en rit d'autant plus que l'occasion est rare. On n'est pas exigeant sous l'uniforme ; tout amuse.

Témoin la petite histoire que voici, contée par un de nos confrères des montagnes neuchâteloises.

La scène se passe dans un village, mettons du Jura bernois, pour ne pas préciser, où est cantonnée une compagnie d'un bataillon de landsturm neuchâtelois. Presque tous les hommes sont de La Chaux-de-Fonds. L'un d'eux est en sentinelle à l'entrée d'un pont qui passe sur une rivière qu'on pourrait, par exemple, appeler la Birse.

La sentinelle, appuyée sur son fusil, réfléchissait à toutes sortes de choses dont le détail n'a pas d'importance ici, lorsque son attention fut attirée vers un coin de la rivière d'où partait un scintillement que notre Chaux-de-Fonnier n'hésita pas un instant à qualifier de piscicole. Une magnifique truite se prélassait, tout à fait immobile, à cet endroit. Avec quelque adresse, étant donné le peu de profondeur de l'eau, on pouvait sûrement l'attraper. Mais une sentinelle sous les armes ne doit pas quitter son poste, même pour augmenter son ordinaire du soir d'une truite au beurre noir.

Vint à passer, ô chance inespérée, un soldat cycliste.

Sans lui dire de quoi il s'agissait, la sentinelle le pria d'avertir un ou deux de ses camarades du poste de venir le rejoindre d'urgence. Le cycliste, une bonne pâte, ne fit pas d'objection, et quelques minutes après arrivaient dare-dare les copains réclamés.

Les mettre au courant fut l'affaire d'un clin d'œil. Après avoir examiné les lieux et constaté que la truite était toujours là — voire même qu'elle bougeait la queue de temps en temps — que c'était un morceau de choix et qu'il eût été désastreux de le manquer, nos hommes se précipitent vers une maison voisine et en reviennent avec divers instruments plus ou moins propres à une expédition de pêche.

Celui de la bande que l'eau effrayait le moins, entre alors résolument dans la rivière. Il en a

jusqu'aux genoux, mais pour une truite d'au moins deux kilos !! on peut bien se mouiller les pieds.

Une fourche à la main, il avance avec d'innies précautions, puis, à un mètre du magnifique poisson, la fourche entre tout doucement dans l'eau, tandis qu'un vigoureux coup de poignet doit assurer sans coup férir la prise du butin.

Au geste du pêcheur improvisé répond un bruit sec, suivi de quelque chose de brillant qui sort de l'eau, accompagné d'un fantastique éclat de rire des compagnons réunis sur le rivage.

La truite d'au moins deux kilos était... une vieille faux.

« Sans douleur ». — Un dentiste disait à son fils qui voulait donner dans les grands deurs.

« Eh ! Monsieur, ne cherchez pas à vous élever. Faites comme votre père : arrachez-moi de bonnes dents ; j'en arrache, mon père en arrachait, mon grand-père en a arraché et nous n'avons jamais fait de mal à personne ! »

LA VIGNE

VOICI, d'après la légende grecque, l'origine de la vigne : Bacchus, rencontrant un jour sur son chemin une jeune plante, délicate et tout à son goût, prit un os d'oiseau et l'y glissa ; la plante grandissant, le dieu la porta dans un os de lion ; mais l'os de lion étant devenu lui-même trop exigu, Bacchus eut recours à un os d'âne pour y enfermer sa trouvaille. Gaîté, force, stupidité : trilogie du vin. Dès son enfance, la vigne a reçu le don dangereux de rendre joyeux et robuste qui boit modérément du jus exquis de son produit, en même temps que d'affaiblir et abrutir qui en abuse !

Ce que l'on sait des débuts de la culture de la vigne dans notre pays est bien peu de chose. D'après Martignier, les Romains, cultivaient déjà la plante de Bacchus sur les pentes de Lavaux. Cet auteur base son dire sur le fait que la nature du sol se prêtait peu à d'autres cultures, ainsi que sur une inscription romaine trouvée à Cully et qu'on se croit rapporter au culte que le dieu du vin recevait en cet endroit.

Sous prétexte que l'argent et le vin pouvaient attirer les barbares dans les Gaules, l'empereur Domitien (81-96) ordonna l'arrachage de toutes vignes. Dès lors, jusqu'au règne de Probus, on ne put planter de vignes sans la permission des empereurs. Probus (276-282) accorda aux Gaulois la liberté de reformer leur vignoble et les y encouragea même.

S'il est exact que la vigne était déjà cultivée à Lavaux au temps des Romains, elle devait en tout cas occuper un très petit territoire ; car au XIV^{me} siècle les terrains avoisinant St-Saphorin étaient encore en grande partie plantés en champs et en bois. Selon Reymondin, auteur